

Commission Urbanisme, Cadre de vie et Développement durable –
mardi 21 février 2017

Présents : tous les membres sont présents sauf J.J. GRESSIER : excusé
Administration : M. Benabdallah, DST.

1. Transfert de la compétence de location en libre-service et adhésion à la compétence optionnelle « Vélib' » du syndicat mixte autolib' et vélib'métropole (délibération n°06)

B. Kaddani présente la délibération et particulièrement l'objectif visé par l'adhésion à compétence optionnelle « Vélib' ».

Des échanges ont lieu sur le rôle de ce syndicat, l'articulation des missions entre « autolib' » et « vélib' ».

M. Laval demande que les statuts de ce syndicat soient transmis avant le prochain Conseil municipal.

Unanimité

2. Subvention vélos électriques (délibération n°07)

C. Durand informe les membres de la commission du souhait de présenter cette délibération laquelle est inscrite à l'ordre du jour de la commission des finances.

B. Kaddani présente la délibération en montrant qu'il s'agit d'une première étape dans cette démarche volontariste de l'équipe municipale.

Des échanges ont lieu sur le montant de l'enveloppe de cette opération pour cette année de 4.000 euros, les modalités pratiques de distribution de la subvention plafonnée à 300 euros par famille joinvillaise.

Unanimité

3. Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commande relative à la passation du marché de nettoyage et d'entretien des bâtiments communaux et CCAS (délibération n°08)

C. Durand présente le contenu de la délibération.

B. Duvert souhaite que la Ville privilégie la forme de marché « négocié » en lieu et place de l'appel d'offres classique. Le dispositif de marché négocié a été mis en place lors de la dernière réforme du code des marchés publics.

B. Duvert s'interroge sur les gains attendus liés à « l'effet d'échelle » considérant que la quasi-totalité du coût des prestations relève de la mise à disposition de personnel.

Après échange, il est précisé que le CCAS sera le principal bénéficiaire de la mise en place de ce groupement et que ce groupement existe tel quel depuis plusieurs années. Il s'agit d'un renouvellement du marché de nettoyage et d'entretien des bâtiments, l'actuel marché prenant fin en juillet 2017.

M. Laval ne comprend pas les raisons pour lesquelles ce groupement de commandes avec le CCAS doit être régulièrement renouvelé et qu'il ne soit pas à durée illimitée.

1 abstention : B. Duvert

4. Autorisation donnée au Maire de déposer diverses autorisations relatives au droit des sols, des autorisations de travaux et des demandes de subvention pour la réalisation du programme de travaux inscrit au budget 2017 (délibération n°16)

C. Durand introduit la délibération.

M. Laval souhaite connaître le montant total des travaux proposés.

Il est précisé que le ROB indique le coût de l'ensemble des travaux, lesquels sont décomposés par « famille » : écoles élémentaires, écoles maternelles, accessibilité handicapés...

Unanimité

5. Convention d'occupation du domaine public – Installation d'une base vie destinée au personnel de chantier de l'îlot C1 sur le terrain d'évolution du gymnase Pierre François – Opération des Hauts de Joinville (délibération n°19)

C. Durand présente le contenu de la délibération.

Les échanges portent sur la présence de carrières, la prise en considération et la gestion de ce risque par l'entreprise.

M. Laval indique que la présence d'une aire de retournement va générer des trafics de camions dans la rue Emile Moutier et s'inquiète des conditions de circulation dans le secteur.

M. Laval demande à quel moment et dans quel cadre (Conseil Municipal ?) sera présenté le plan de circulation des camions.

Il est indiqué que le plan d'installation de chantier est en cours d'élaboration, que plusieurs acteurs sont concernés dont la RATP, la Ville de Saint-Maurice et que rien n'est validé à cet instant.

Il sera présenté en commission urbanisme suite à sa finalisation.

Messieurs :

M. Barugel

M. Ouanounou

Ne prennent pas au vote

Unanimité

6. Questions diverses

- M. Laval proteste du fait que la cession de l'OPH n'a pas été présentée à cette commission Urbanisme, Cadre de vie et Développement Durable. Les sujets transversaux devraient être exposés en parallèle à cette commission.
- M. Laval s'interroge sur les raisons de l'absence des élus représentant Joinville aux différentes commissions de l'EPT10, particulièrement au sujet de la commission urbanisme.